COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE TELEPHONEE DU 16 MARS

Suite aux annonces du premier ministre, la CGT a demandé dès ce lundi matin à la direction de prendre les mesures adaptées pour la santé des agent.es de la DRFIP. M. MARIEL a décidé d'organiser un conférence téléphonée avec les représentants du personnel. Elle a dans un premier temps consisté à détailler les tâches prioritaires dont M. Mariel parlait dans son mail aux agent.es de 12 h 52.

La direction met en œuvre **un plan de continuation d'activité**.
La direction détermine les missions prioritaires ; les chefs de service ou leurs adjoints désignent les agent.es nécessaires pour exécuter ces missions. Les agents non prioritaires seront invités à rester chez eux tout en restant disponibles pour venir éventuellement leur service ou un autre.

Dans la partie **gestion fiscale** sont prioritaires, en application des directives du ministre

- dans les SIE et SIP, le recouvrement de la TVA, le traitement des demandes de remboursement des crédits de TVA, de remboursements d'impôt, de remise gracieuse, les demandes des entreprises en difficulté, l'accueil à distance et la comptabilité sont considérés comme prioritaires
- dans le cas des SPF, les tâches essentielles
- dans les services de contrôle fiscal, les interventions sur place sont suspendues. Aucune procédure nouvelle n'est engagée.

Dans la partie **gestion publique**

- en gestion publique de l'Etat, sont prioritaires les missions des services "liaison rémunération", les pensions, les dépenses hors paye en fonction des enjeux ainsi que les opérations des services financiers
- en gestion publique locale, sont prioritaires le versement des payes, des avances de dotation aux collectivités, l'exécution des opérations bancaires et les dépenses hors paye en fonction des enjeux

Le télétravail
Tous les collègues "non empêchés" ayant une convention de télétravail ont la possibilité d'étendre leur télétravail à toute la semaine.

Questions diverses
La procédure d'entretiens professionnels est suspendue.
Il a été demandé si les agent.es actuellement en congés verront leurs congés transformés en autorisation d'absence. La direction a répondu que ça n'était pas prévu et que si cela devait se faire, les agent.es seraient alors mobilisables.
Nous avons demandé, tant que les sites des finances publiques restent ouverts, que les prestations de nettoyage soient renforcées en termes de personnel et de moyens (protections, produits d'entretiens et d'hygiène) tant pour les sous-traitants que pour nos collègues Berkani.

La CGT considérant qu'aujourd'hui la situation sanitaire doit primer sur la situation économique a demandé la fermeture pure et simple dès aujourd'hui de tous les services tant pour la santé de l'ensemble des collègues, de leur famille et du reste de la population.

Une nouvelle conférence téléphonée est prévue dès demain pour préciser les questions qui restent en suspend ou pour appliquer un nouveau dispositif suite à l'intervention de Macron ce soir à 20 heures.